

équivalent aux frais de production et à un bénéfice raisonnable, ils n'auraient pas besoin de cadeaux ni de subventions. Le problème, c'est que l'agriculture est le seul secteur incapable d'obtenir l'équivalent des frais de production et un profit raisonnable. Lorsque les agriculteurs doivent vendre en-deçà du prix de production, ils ont des problèmes, cela va de soi. C'est la racine du problème. C'est pourquoi le gouvernement cherche un moyen de donner aux agriculteurs l'occasion d'obtenir pour leurs denrées un prix équivalent aux frais de production et à un bénéfice raisonnable.

Le programme de la parité des prix présenté par un des collègues du député n'avait jamais vu le jour avant que le gouvernement actuel n'arrive au pouvoir. Ce programme s'est maintenant concrétisé. J'espère qu'il existe une certaine parité des prix agricoles. Et ce n'est là qu'une de nos initiatives.

J'ai été stupéfait d'entendre le député dire que l'exemption sur les gains en capital était un moyen d'inciter les agriculteurs à abandonner la terre. Ce n'est pas du tout le but de cette exemption. Le député de Prince-Albert doit admettre que la terre est le seul pécule des agriculteurs. Un agriculteur qui a consacré 35, 40 ou 45 années à son exploitation avec sa femme et sa famille y a investi une partie de sa vie. Lorsqu'il veut prendre sa retraite, il risque de devenir un assisté social à moins d'obtenir quelque chose pour le pécule qu'il s'est fait sur une période de 35, 40 ou 45 ans.

Le gouvernement a compris. Il permet aux agriculteurs de vendre leur terre et d'en obtenir un prix suffisant sans prélever une grosse portion du produit de la vente, contrairement au gouvernement précédent. L'agriculteur peut vendre sa terre et avoir l'argent nécessaire pour maintenir un niveau de vie raisonnable, avec sa femme et sa famille, pour le restant de ses jours.

L'exemption sur les gains en capital ne vise pas à permettre aux cultivateurs de quitter la terre. Elle vise à traiter de façon équitable et honnête ceux qui ont consacré leur vie à l'agriculture. Notre gouvernement est le premier à le faire.

Prenons maintenant la question du gaz naturel. Le prix du pétrole est en baisse. Aucun député de l'opposition n'a mentionné la nécessité de réduire le coût des engrais et pourtant le gaz naturel est l'un des principaux composants des engrais. La baisse du prix du gaz devrait faire baisser le prix des engrais ce qui aidera beaucoup le cultivateur étant donné qu'il ne peut s'en passer.

Je demande au député de Prince-Albert qui connaît bien l'agriculture pourquoi il répète sans cesse que l'exemption sur les gains en capital vise à inciter les gens à quitter la terre alors qu'en réalité elle cherche à récompenser ceux qui ont consacré leur vie à l'agriculture?

Des voix: Bravo!

M. Hovdebo: Monsieur le Président, je ne m'attendais pas à ce que le député de Bow River (M. Taylor) le sache, mais l'exemption sur les gains en capital pour les cultivateurs et la petite entreprise est inscrite dans le programme du Nouveau parti démocratique depuis des années. Nous l'appuyons totalement pour ces personnes et cela pour les raisons que le député de Bow River a mentionnées.

Le gouvernement me déçoit parce qu'il a choisi d'aider les cultivateurs en leur permettant d'abandonner plus facilement

la terre au lieu de les aider à continuer. Je ne conteste nullement la validité de ses arguments.

Le député a mentionné plusieurs autres choses dont je voudrais parler. Malheureusement, depuis des années, les gouvernements se contentent de belles paroles à l'égard des exploitations agricoles familiales. Je peux adresser le même reproche aux gouvernements provinciaux. Apparemment, ils trouvent plus important d'obtenir l'argent dont ils ont besoin pour survivre que d'en mettre à la disposition de la ferme familiale. Ils n'aident donc pas ces dernières aussi bien qu'ils le devraient.

Je me réjouis d'entendre le député de Bow River approuver le principe de la parité des prix. Comme il l'a dit, l'agriculture, le secteur productif, devient rapidement le seul élément de l'industrie qui ait un système de commercialisation direct. Les agriculteurs proposent leur produit en demandant combien on veut le leur payer. Il faudrait remédier à cette situation.

Le constructeur d'une automobile calcule son prix de revient et le majore de 100 p. 100, ce qui lui donne le prix de vente. Les sociétés pétrolières font la même chose, même si à l'heure actuelle elles éprouvent quelques difficultés. L'OPEP et la Grande-Bretagne ont décidé de se concurrencer. C'est peut-être la première fois, depuis des années, que nous voyons le secteur pétrolier adopter un système de libre marché. La Grande-Bretagne et d'autres producteurs sont obligés de concurrencer l'OPEP.

● (1240)

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Medicine Hat (M. Porter) a-t-il une brève question ou observation? La période des questions et observations vient de se terminer.

M. Porter: Monsieur le Président, je voudrais simplement dire quelques mots pour répondre au député de Prince-Albert (M. Hovdebo). Je respecte ses opinions. Il possède une bonne expérience de l'agriculture. Malheureusement, dans ce secteur, il arrive souvent que ceux qui établissent les règles du jeu n'aient pas à jouer la partie.

Le député a fait plusieurs remarques au sujet du budget et des changements qu'il contient. Le prix du gaz, qui avait expiré, a été prolongé. Je sais qu'il coûte encore cher, mais les cultivateurs canadiens obtiennent toujours environ 120 millions de dollars. Certains ont laissé entendre que l'exemption sur les gains en capital était un cadeau pour les riches qui seraient les premiers à en profiter. Je rappelle à ceux qui faisaient partie de l'ancien gouvernement que lorsque cet impôt a été instauré, il a fait grimper le prix des terres agricoles. Lorsqu'un cultivateur vendait ses terres, il ajoutait à leur valeur marchande le montant de l'impôt sur les gains en capital. C'est pourquoi les terres agricoles coûtent si cher. Nous payons pour les taux d'intérêt élevés de la fin des années 70 et du début des années 80.

Près du quart du revenu agricole provenait du gouvernement. Même si les mesures prises pour remédier à la situation dont le gouvernement a hérité demeurent limitées, le budget en contient un certain nombre. En ce qui concerne les coûts de production, le prix des denrées et la recherche, les initiatives annoncées depuis 18 mois ont été plus nombreuses qu'au cours des 10 années précédentes.